



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

Deux jours de formation continue à REIMS

Ordres des Avocats
COUR D'APPEL DE REIMS
Barreau des Ardennes
Barreau de l'Aube
Barreau de Châlons-en-Champagne
Barreau de Reims



Université de Printemps
Jeudi 12 et Vendredi 13 Avril 2018
à l'Hôtel de la Paix - REIMS



© Fred Laures

Date limite d'inscription : 05/04/2018

Renseignements :

ERAGE Délégation Champagne-Ardenne

Maison de l'Avocat

17bis Place du Chapitre - 51100 Reims

Tél. : 06 82 63 39 18

champagne-ardenne@erage.eu

www.erage.eu

*Sous le patronage du Barreau de
Châlons-en-Champagne*

Jusqu'à 12 heures validées

10 ateliers au choix



Mot d'accueil

Comme chaque année depuis près de 5 ans la délégation CHAMPAGNE-ARDENNE de l'ERAGE propose une session de formation dans le cadre de l'Université de Printemps. Cette année, le Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE a été désigné pour parrainer la session 2018 qui se tiendra à REIMS.

Les membres du Conseil de l'Ordre du Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ont donc tous travaillé sur le choix de chacun des thèmes qui vous sont proposés.

Ainsi, nous avons souhaité que les réformes législatives récentes soient abordées (droit du travail, droit des contrats, procédure civile...) sans oublier certaines matières incontournables de notre belle région viticole, l'ERAGE ayant pris le soin de faire appel à des intervenants de grande qualité.

Nous espérons sincèrement que l'ensemble des thématiques abordées répondra à vos attentes.

Enfin, nous n'avons pas oublié de vous réserver des moments de détente et de convivialité qui vous permettront de découvrir ou de redécouvrir la ville des Sacres...

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous !

Très confraternellement,

Simon COUVREUR, Bâtonnier et
Les membres du Conseil de l'Ordre du
Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Lieu des formations

HÔTEL DE LA PAIX****

Best Western plus

9 Rue Buirette - 51100 Reims

Se trouve à 5 minutes à pied de la gare

Public : Avocat

Prérequis : Connaissances de base dans la spécialisation ou le thème ciblé

Méthode pédagogique :

Formations associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges...)

Evaluation de la formation :

Fiche d'évaluation remise aux participants à l'issue de la formation. Les participants sont invités à se prononcer sur la qualité pédagogique de l'intervenant, l'apport de la formation et l'organisation générale.

Jeudi 12 avril 2018

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

 Cette journée bénéficie d'une prise en charge collective

Matin Formations De 9h30 à 12h30	B Salle Rome 70 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE CIVILE Mme le Pr. Natalie FRICERO , Professeur agrégé des Facultés de Droit M. le Bâtonnier Olivier DELVINCOURT , Ordre des Avocats de Reims Thème : Procédure Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	C Salle Londres 50 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ ET RÉFORMES DU DROIT DU TRAVAIL Me Joël MISSLIN , Avocat au barreau de Strasbourg, Cabinet Barthélémy Avocats Spécialisation : Droit du travail Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	D Salle Lisbonne 45 places	<input type="checkbox"/> LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS Me Catherine PEULVÉ , Avocat au barreau de Paris Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation

12h30 à 14h00 : Déjeuner à l'Hôtel de la Paix, en option (38 €/pers.)

Après-midi Formations de 14h00 à 17h00	E Salle Rome 70 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE CIVILE (suite) Mme le Pr. Natalie FRICERO , Professeur agrégé des Facultés de Droit M. le Bâtonnier Olivier DELVINCOURT , Ordre des Avocats de Reims Thème : Procédure Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	F Salle Londres 50 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ ET RÉFORMES DU DROIT DU TRAVAIL (suite) Me Joël MISSLIN , Avocat au barreau de Strasbourg, Cabinet Barthélémy Avocats Spécialisation : Droit du travail Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	G Salle Lisbonne 45 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ DU DROIT DES AFFAIRES Me Catherine PEULVÉ , Avocat au barreau de Paris Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation

En option

17h30 : Départ de la navette bus jusqu'au Domaine Pommery (10 €/pers. - Aller/Retour)

18h00 : Visite « Art du Champagne » Caves Pommery (21 €/pers.)

19h30 : Repas à la « Brasserie Le Jardin » domaine Les Crayères (70 €/pers.)

Vendredi 13 avril 2018

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

 Cette journée bénéficie d'une prise en charge collective

Matin Formations De 9h30 à 12h30	H	Salle Londres 50 places 	<input type="checkbox"/> DÉONTOLOGIE : LES CONFLITS D'INTÉRÊTS Me Dominique PIAU , Avocat au barreau de Paris, Ancien Président de la Commission Règles et Usages au CNB Thème : Déontologie Niveaux de la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1. Initiation - <input checked="" type="checkbox"/> 2. Perfectionnement <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input type="checkbox"/> 4. Actualisation
	I	Salle Rome 70 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ DU DROIT DE LA CONSTRUCTION Me Cyrille CHARBONNEAU , Avocat Associé Cabinet AEDES JURIS Spécialisation : Droit immobilier Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	J	Salle Lisbonne 45 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ AGRI-VITICOLE Me Samuel CREVEL , Avocat au barreau de Paris, Associé Racine Avocats Spécialisation : Droit rural Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
12h30 à 14h00 : Déjeuner à l'Hôtel de la Paix, en option (38 €/pers.)			
Après-midi Formations De 14h00 à 17h00	K	Salle Londres 50 places	<input type="checkbox"/> ACTUALITÉ DES BAUX D'HABITATION Me Nicolas DAMAS , Maître de Conférences Université Lorraine, Avocat, Co-auteur du Code des baux Dalloz Spécialisation : Droit immobilier Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	L	Salle Rome 70 places	<input type="checkbox"/> LE CONTENTIEUX DU PERMIS A POINTS Me Jean-Baptiste LE DALL , Avocat au barreau de Paris Spécialisation : Droit pénal, droit public Niveaux de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input checked="" type="checkbox"/> 3. Expertise - <input checked="" type="checkbox"/> 4. Actualisation
	M	 Salle Lisbonne 45 places	<input type="checkbox"/> S'ÉVALUER, SE VENDRE ET SAVOIR FACTURER Mme Nadine SERRES , Directrice formation ANAFA Thème : Déontologie & Vie professionnelle Niveau de la formation : <input type="checkbox"/> 1. Initiation - <input checked="" type="checkbox"/> 2. Perfectionnement - <input type="checkbox"/> 3. Expertise - <input type="checkbox"/> 4. Actualisation

 Les formations prises en charge dans ce cadre ne peuvent en aucun cas faire l'objet de demandes de prise en charge individuelles auprès du FIF PL. (Si remise de votre attestation URSSAF à l'inscription, une seule journée viendra en déduction du budget annuel alloué par le FIF PL au professionnel - montant : plafond journalier.)

Conditions générales d'inscription

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Aucun règlement en espèces ou par virement bancaire ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des frais d'inscription (accompagnés de l'attestation URSSAF si prise en charge collective). Les attestations de présence ne sont délivrées qu'au vu d'une présence effective : plusieurs listes de présence pourront circuler dans les salles durant la journée de formation. **En cas d'annulation** par l'avocat, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 15 jours de la formation. Les frais concernant les options du jeudi soir et les déjeuners ne seront pas remboursés après le 05/04/18, pour des raisons logistiques. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 10 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement.

***Avocat libéral** : Aucune demande de remboursement individuel des droits d'inscription ne sera possible auprès du FIF PL, car ces journées bénéficient d'une prise en charge collective. Les conditions tarifaires préférentielles des formations à prise en charge collective  sont réservées aux Avocats libéraux du ressort de l'ERAGE, limitées à une seule prise en charge dans l'année dans tout le ressort de l'école. Toutefois, le participant qui bénéficierait d'une prise charge collective  **sera redevable de l'intégralité des droits d'inscription à l'ERAGE si son budget FIF PL individuel est éclusé** avant la date de la formation **ou en cas d'absence.** Une journée viendra en déduction du budget annuel alloué par le FIF PL au professionnel - montant : plafond journalier.

Accès

En train de :

- Paris : direct 46 min, arrivée le matin en gare de Reims à 8h44
- Lorraine TGV : 1 heure
- Strasbourg : 1h34
- Dijon : 3h16

Pour plus d'informations : www.voyage-sncf.com

En voiture :

Par les autoroutes A4 et A26, suivre la direction Reims-centre.

Parking du centre-ville : « Buirette » ou « Erlon » www.cpa-champagneparcauto.com

Jeudi 12 avril 2018 : en option

- **17h30 : navette bus jusqu'au Domaine Pommery** (10 €/pers.)
- **18h00 Visite « Art du Champagne » Caves Pommery** (21 €/pers.)
Visite complète des caves Pommery, crayères gallo-romaines, et des bas-reliefs avec l'ensemble des explications sur l'histoire, sur l'élaboration de leurs vins et sur l'exposition d'Art Contemporain.
Durée : 60 minutes avec dégustation de Brut Royal
L'accès aux caves se fait par un escalier de 116 marches.
*La température des caves est de 10 °C toute l'année.
*Le circuit visite a été aménagé afin de pouvoir recevoir des personnes en situation de handicap.
- **19 h 15 : départ à pieds pour le diner à la Brasserie Le Jardin** (Distance : 500 mètres pour environ 6 minutes de marche)
- **19h30 : Repas à la « Brasserie Le Jardin »** domaine Les Crayères (70 €/ pers.)

Apéritif : 1 coupe de Champagne
Foie gras chaud aux pommes fruits
1 verre de Bourgogne Aligoté Pierre Morey 2014

Saint jacques dorées à la plancha et betteraves et Lardons - Légumes à la vapeur
1 verre Touraine « AD Libitum » - Domaine de la grange Tiphaine 2014

Choux farcis au praliné
Eaux minérales et café Richard

Hébergement

www.tourisme-champagne-ardenne.com
www.booking.com



Programme

Jeudi 12 avril 2018

B ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE CIVILE

Actualité des procédures d'appel

Jeudi 12 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenants : **Mme le Pr. Natalie FRICERO**, Professeur agrégé des Facultés de Droit

M. le Bâtonnier Olivier DELVINCOURT, Ordre des Avocats de Reims

Thème : Procédure Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser les différentes réformes intervenues en 2017 et 2018, en appel comme en première instance. Savoir diligenter une procédure en évitant les irrégularités, rédiger des écritures conformes aux exigences, gérer la mise en état, traiter les incidents de procédure. Faire le point sur les décisions les plus importantes en procédure civile. Etre informé des perspectives de réformes.

Programme : 1. Actualité des procédures d'appel Procédure ordinaire - Saisine de la cour d'appel, obligations procédurales de l'appelant et sanctions, obligations procédurales de l'intimé et sanctions, nouvelles exigences relatives aux conclusions, gestion de la mise en état / 2. Procédures spécifiques Fixation à bref délai, appel en matière de compétence, procédure sur renvoi après cassation

C ACTUALITÉ ET RÉFORMES DU DROIT DU TRAVAIL

Jeudi 12 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Joël MISSLIN**, Avocat au barreau de Strasbourg, Cabinet Barthélémy Avocats

Spécialisation : Droit du travail Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Synthétiser les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit du travail. Evaluer l'impact des ordonnances Macron et maîtriser leurs incidences pratiques.

Programme : matinée : Rupture du contrat de travail : les nouvelles règles

D LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

Jeudi 12 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenante : **Me Catherine PEULVÉ**, Avocat au barreau de Paris

Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Se familiariser avec les aspects généraux du nouveau droit des contrats. Appréhender ses incidences sur la pratique. Adapter sa pratique rédactionnelle. Identifier les nouveaux outils pour sécuriser efficacement les contrats. Échanger.

Programme : I. La négociation des contrats – II. La formation des contrats – III. L'exécution – IV. Validité – V. La rupture des contrats

E ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE CIVILE (SUITE)

Actualité des procédures de première instance

Jeudi 12 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenants : **Mme le Pr. Natalie FRICERO**, Professeur agrégé des Facultés de Droit

M. le Bâtonnier Olivier DELVINCOURT, Ordre des Avocats de Reims

Spécialisation : Procédure Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser les différentes réformes intervenues en 2017 et 2018

Programme : Procédure devant le tribunal de grande instance - Réformes annoncées (communication par voie électronique, tribunal unique de 1re instance...) - Modélisation des écritures (art. 753 CPC) - Mise en état (saisine du JME, compétences exclusives, mise en état par actes d'avocats)- Procédures orales : incidences de la nouvelle mise en état - Article 446-2 Code de procédure civile (décret 6 mai 2017) - Actualité des questions communes à toutes les procédures civiles - La recevabilité de la demande

(notamment en raison d'une clause de règlement amiable) - Les incidents d'instance (actualité de la péremption, du désistement...) - La preuve (jurisprudence sur l'impact de l'ordonnance du 10 février 2016) - Les mesures d'instruction

F ACTUALITÉ ET RÉFORMES DU DROIT DU TRAVAIL

Jeudi 12 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Joël MISSLIN**, Avocat au barreau de Strasbourg, Cabinet Barthélémy Avocats

Spécialisation : Droit du travail Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Synthétiser les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit du travail. Evaluer l'impact des ordonnances Macron et maîtriser leurs incidences pratiques.

Programme : après-midi : Accords d'entreprise - Relations collectives - Le CSE et la fusion des IRP

G ACTUALITÉ DU DROIT DES AFFAIRES

Jeudi 12 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenante : **Me Catherine PEULVÉ**, Avocat au barreau de Paris

Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : A la lumière du nouveau droit des contrats, dresser un panorama des actualités majeures en matière de droit des sociétés et rupture des contrats d'affaires. Appréhender la réforme du contrat de société. Savoir choisir le mode adapté de résolution des litiges. Echanger.

Programme : Actualités en matière de rupture des contrats d'affaires / Actualités en matière de droit des sociétés / Actualités en matière de résolution des litiges / Actualités en droit international privé

Programme

Vendredi 13 avril 2018

H DÉONTOLOGIE : LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Vendredi 13 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Dominique PIAU**, Avocat au barreau de Paris, Ancien Président de la Commission Règles et Usages au CNB

Thème : Déontologie Niveaux : 1. Initiation - 2. Perfectionnement – 3. Expertise

Objectifs pédagogiques : Appréhender la notion de conflit d'intérêts et ses applications dans l'activité professionnelle de l'avocat.

Programme : 1. Notion de conflit d'intérêts / 1.1. Propos préliminaires / 1.2. Conflit entre les intérêts des clients / 1.3. Connaissance par l'avocat des affaires de l'ancien client / 1.4. Avocat rédacteur d'acte / 1.5. Ventes judiciaires / 1.6. Intérêts du client et intérêts de l'avocat / 2. Conséquences du conflit d'intérêts / 2.1. Conséquences pour l'avocat / 2.2. Pouvoirs du bâtonnier / 2.3. Voies de droit

I ACTUALITÉ DU DROIT DE LA CONSTRUCTION

Vendredi 13 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Cyrille CHARBONNEAU**, Avocat Associé Cabinet AEDES JURIS

Spécialisation : Droit immobilier Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Resituer les notions essentielles en matière de responsabilité et d'assurance construction. Faire état des dernières décisions importantes.

Programme : 1. R-« évolution » de la réception / 2. Le sort des équipements sur existant et notion d'ouvrage : encore un arrêt au rapport / 3. Actualité de la prescription / 4. Premier arrêt sur 1792-7 / 5.

Variation sur RCD / 6. Quelques touches de troubles anormaux / 7. Contentieux de la réparation : état des lieux / 8. Variation du contradictoire et de l'expertise / 9. La responsabilité délictuelle dans le reflet du contrat est-elle tombée ? / 10. Actualité en assurance construction

J ACTUALITÉ AGRI-VITICOLE

Vendredi 13 avril 2018 - de 9h30 à 12h30 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Samuel CREVEL**, Avocat au barreau de Paris, Associé Racine Avocats

Spécialisation : Droit rural Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser l'actualité du droit agri-viticole

Programme : 1. Foncier / 2. Contrôle des structures / 3. SAFER

K ACTUALITÉ DES BAUX D'HABITATION

Vendredi 13 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Nicolas DAMAS**, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, Avocat au barreau de Metz, Co-auteur du Code des baux commenté Dalloz

Spécialisation : Droit immobilier Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : identifier les nouveautés jurisprudentielles, législatives et réglementaires de l'année 2017 et du début de l'année 2018.

Programme : derniers décrets d'application de la loi ALUR / Dernières modifications législatives et réglementaires (et en particulier la loi « logement » devant être adoptée au printemps 2018) / Actualité jurisprudentielle en matière, notamment, de : - Conclusion du bail (documents/garanties/sélection du candidat) - Colocation et cotitularité - Changement d'usage - Logement décent - Loyer, charges, réparations locatives - Congés par le locataire et par le bailleur - Droit de préemption du locataire - Action en résiliation/expulsion

L LE CONTENTIEUX DU PERMIS A POINTS

Vendredi 13 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenant : **Me Jean-Baptiste LE DALL**, Avocat au barreau de Paris

Spécialisation : Droit pénal, droit public Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser les fondamentaux du contentieux du permis à points et découvrir l'actualité du droit routier

Programme : Fonctionnement du permis à points / Le retrait de points (facteur déclencheur du retrait de point – information du conducteur) / La récupération des points (reconstitutions de points en 6 mois/ 3 ans / 10 ans – stage) / Le contentieux devant les juridictions administratives / Actualité du droit routier avec notamment les 18 mesures issues du CISR de janvier 2018.

M S'ÉVALUER, SE VENDRE ET SAVOIR FACTURER

Vendredi 13 avril 2018 - de 14h00 à 17h00 (durée 3 heures)

Intervenante : **Mme Nadine SERRES**, Directrice formation ANAFA

Thème : Déontologie & Vie professionnelle Niveaux : 2. Perfectionnement

Objectifs pédagogiques : Savoir gérer son cabinet en sachant s'évaluer, se vendre et facturer. Optimiser la connaissance de son cabinet et son coût de revient.

Programme : I. HONORAIRES ET DÉONTOLOGIE - Comment se vendre « en conformité » et savoir facturer ? / 1. Les principales dispositions / 2. Les textes applicables / 3. La convention d'honoraires / 4. La fiche de diligence / 5. La facturation / 6. Le recouvrement // II. HONORAIRES ET ÉCONOMIE - Comment s'évaluer ? / 1. L'analyse du dossier, le budget, le seuil de rentabilité journalier / 2. L'analyse de l'activité / 3. Le besoin en fonds de roulement, le potentiel de facturation, le calcul du coût de revient horaire du cabinet, les paramètres d'évaluation du coût de revient.

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessous, **avant le 05 avril 2018** accompagné de
① l'emploi du temps coché, voir pages 3 et 4, ② du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE et
③ le cas échéant de votre attestation FAF URSSAF (1 chèque et 1 bulletin par avocat.)

ERAGE Délégation Champagne-Ardenne

Maison de l'Avocat - 17 bis place du Chapitre - BP 2044 - 51072 REIMS

Tél. 06 82 63 39 18 ♦ champagne-ardenne@erage.eu

Participant 2 jours de formation à REIMS 12 et 13 avril 2018

NOM.....

Prénom.....

Adresse de facturation

Cabinet ou structure Barreau

N° Voie :

CP..... VILLE

Tél. Fax

Si tarif préférentiel ↗ **date de naissance obligatoire** :

Mobile : Courriel

Jeune Barreau, date de prestation de serment : ...

Profession : avocat libéral avocat salarié magistrat autre, précisez

MERCI DE COCHER CI-DESSOUS ET L'EMPLOI DU TEMPS PAGES 3 ET 4

↗ **Prise en charge collective** Offre réservée aux avocats

libéraux* du ressort de l'ERAGE : limitée à 1 journée de formation par an dans tout le ressort de l'ERAGE, si **remise de votre Attestation FAF de versement URSSAF 2017**, ou dispense de versement de cette cotisation ou si vous avez prêté serment cette année, de votre « Notification administrative URSSAF 2018 ». **Sous réserve que votre budget annuel ne soit pas épuisé auprès du FIF PL.**

1 jour : attestation + 50 €* • 2 jours : attestation + 260 €*

Jeudi 12 avril 2018 Vendredi 13 avril 2018

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ainsi que les options en supplément ci-dessous.

🔑 **Formation en Déontologie**

Gratuite Offre réservée aux avocats jeunes barreaux du ressort de l'ERAGE ayant prêté serment après novembre 2016, limitée aux formations en Déontologie et à 12h/an.

Si vous ne bénéficiez pas des conditions ci-dessus :

210 € / jour : avocat* et autre public • **150 € / jour** : jeune barreau*

Jeudi 12 avril 2018 Vendredi 13 avril 2018

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ; options voir ci-dessous.

*Avocat libéral : aucune prise en charge individuelle par le FIF PL. **Voir conditions générales**

Options :

Jeudi 12 avril 2018 Nombre de places limitées

12h30 : Cocktail déjeunatoire à l'Hôtel de la Paix : 38 € /pers. X..... nombre de pers = €

17h30 : Navette bus A/R : 10 € /pers. A/R X..... nombre de pers = €

18h00 : Visite des caves Pommery - Durée 60 min : 21€/pers. X..... nombre de pers = €

19h30 : Dîner à la Brasserie Le Jardin 70 € / pers. X..... nombre de pers = €

Vendredi 13 avril 2018

Cocktail déjeunatoire à l'hôtel de la Paix : 38 € /pers. X..... nombre de pers = €

J'accepte les conditions générales page 5

Montant total à régler :

..... €

Date et signature du participant :

Cachet du cabinet :